

En tout temps

- Bien se laver les mains à l'eau et au savon après être allé à la toilette, après avoir changé une couche, avant de manger et avant de préparer la nourriture.
 - Utiliser de préférence un savon liquide, car le savon en pain peut se contaminer.
 - Nettoyer les ongles avec une brosse.
- Couper les ongles le plus court possible. Cela évite que des œufs d'oxyures se retrouvent sous les ongles en se grattant.
- Éviter de se gratter l'anus.
- Éviter de porter ses mains à sa bouche et de se ronger les ongles.

Pour dormir

- Porter un sous-vêtement bien ajusté.

Au réveil

- Se laver les mains.
- Retirer le sous-vêtement directement dans la douche, puis se doucher en nettoyant bien l'anus. La douche est préférable au bain pour limiter le risque de contamination de l'eau et des parois du bain. Si un bain est donné à un enfant, mettre l'enfant debout dans le bain.

Le jour du traitement et les quelques jours suivants

- Changer à tous les jours et laver à l'eau chaude la literie, les pyjamas, les sous-vêtements, les doudous, les serviettes et les débarbouillettes. Ne pas les secouer car cela risque de disperser les œufs des oxyures.
 - Laver à chaque jour :
 - la douche, le bain et les toilettes ;
 - les objets ayant pu être manipulés (ex. : poignée de porte, jouets) par les personnes infectées.
- Les désinfectants sont peu efficaces contre les oxyures. Utiliser un savon ordinaire. Nettoyer de petites surfaces à la fois pour ne pas étendre les œufs. Éviter de tremper le linge dans une chaudière car l'eau deviendrait contaminée.
- Passer l'aspirateur à chaque jour, surtout dans la chambre à coucher. Éviter le balai car cela risque de disperser les œufs des oxyures.
 - Laisser la lumière du jour pénétrer dans les pièces de la maison où vont souvent les personnes infectées puisque la lumière aide à détruire les œufs.
 - Donner un bain (une fois suffit) aux animaux qui sont dans la maison. Ils ne sont pas porteurs de la maladie mais peuvent avoir des œufs dans leurs poils.

Si la personne qui a des oxyures fréquente l'école ou la garderie

- Informer l'école (de préférence l'infirmière) ou la garderie afin que les mesures appropriées soient appliquées au besoin.

Pour plus d'information

- Consulter Info-Santé au 8-1-1 ou <http://naitreetgrandir.com/> (choisir **Oxyures** dans la rubrique **De A à Z**).

Versions française et anglaise de ce feuillet disponibles en ligne à l'adresse

<https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/maladies-infectieuses/pci-communaute/#ecoles> (section Écoles et services de garde éducatifs à l'enfance - Outils)